

L'accès au droit gratuit et ouvert à tous est une dimension importante de solidarité, de cohésion sociale et territoriale menée par la Communauté Urbaine de Dunkerque. La Maison de Justice et du Droit de Dunkerque est un service public créé par convention en 2003 et financé par la Communauté Urbaine de Dunkerque, le Ministère de la Justice et le Conseil départemental de l'accès au Droit du Nord. La M.J.D. accompagne les usagers dans leurs démarches juridiques.





La Maison de Justice et du Droit

1. Information et orientation : des intervenants spécifiques à votre écoute

-
-
-
-
-
-
-
-
-

2. L'activité judiciaire pénale sur convocation

Le Point d'Accès au Droit

Accessibilité

Documents

PDF Télécharger (697 kB)

PDF Télécharger (1.6 MB)

Cas concrets

Contact

Contact

